



F.S.U.



Voter dans les écoles

Élections professionnelles 2022

L'adresse du portail élections

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/accueil>



Notice non reçue ou code vote perdu

À partir du 1er décembre 8h :

- Je me connecte à mon espace élections (avec mon adresse mail professionnelle et le mot de passe que j'ai créé),
- je clique sur « Je vote »,
- je clique sur « Cliquer ici pour obtenir un réassort de votre code de vote »,
- je choisis le mode de récupération de mon code de vote :

Une question, une difficulté ? CONTACTEZ-NOUS

-  0800 900 120 à compter du 28 novembre
-  elections2022@snuipp.fr
-  elections.snuipp.fr

Via ma question défi :

- je choisis la question défi définie lors de la création de mon espace élections et j'y répons,
- je saisis mon NUMEN ou les 10 premiers chiffres de mon numéro de Sécurité Sociale,
- je choisis comment recevoir mon lien d'activation (sms ou mail perso : à saisir à ce moment là),
- je clique sur le lien reçu,
- une fenêtre pop-up apparaît sur mon écran pendant 2 minutes,
- je note mon code sur un papier ou je le photographie (il disparaît au bout de 2 minutes).

Via France Connect

- je me connecte à France Connect : <https://franceconnect.gouv.fr/>
- je reçois un lien d'activation sur l'adresse mail rattachée à mon compte France Connect,
- je clique sur le lien reçu,
- une fenêtre pop-up apparaît sur mon écran pendant 2 minutes,
- je note mon code sur un papier ou je le photographie (il disparaît au bout de 2 minutes).



Élections professionnelles : 1er au 8 décembre

Code de vote

Le récupérer en ligne

Dès le 1er décembre

Le portail
élections



1 Connexion au portail élections : mail pro + mot de passe

2 Cliquer sur "Je vote"

3 Cliquer sur "Obtenir un réassort de votre code de vote"

4 Choisir le mode de récupération de vote :

Via la question défi
et le NUMEN ou n° SECU

Via  France
Connect

5 Voter FSU et SNUipp !



RESPECT

Pour l'école publique
et pour celles et ceux
qui la font !

